

BASSIN HOULLER LORRAIN

Remontée de nappe

Commune de HOMBURG-HAUT

Carte de la remontée de nappe (Étude 2018)
et périmètre des engagements de l'État

Carte n° 1 annexée au PAC de maîtrise de l'urbanisme du 23 mai 2023

Légende

Zones soumises à la remontée de nappe

- Nappe affleurante (profondeur inférieure à 0,5 m)
- Nappe sub-affleurante (profondeur comprise entre 0,5 et 3 m)
- Nappe plus profonde (profondeur comprise entre 3 et 5 m)
- Périmètre des engagements de l'État (à titre d'information)

